

CERTIFICAT



ACIERS POUR BÉTON ARMÉ

N° **B25/372** RÉV. 0

Attribué à
TRH LIEGE

Pour les aciers
TRH

Fabriqués sur le site de
LIEGE (BE)



En vertu de la présente décision notifiée par l'**AFCAB**, **AFNOR certification** accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et du Référentiel de certification **NF 139**.

Date de décision : 13/06/2025
Date de validité : 30/09/2026

Pour L'AFCAB,



Le lecteur est invité à vérifier la validité de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant le site www.afcab.com
Ce document contient 3 pages y compris celle-ci.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno MARIN' with a stylized flourish at the end.

Bruno MARIN
Président de l'AFCAB.

The AFCAB logo features the word 'AFCAB' in a bold, blue, sans-serif font. A thick red curved line sweeps from the bottom left under the letters.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.com • info@afcab.com

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.

FICHE DESCRIPTIVE

VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-080-2 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification **NF** - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque **NF** - **Aciers pour béton armé**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque **NF** et dans le Référentiel de certification **NF** - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB** : www.afcab.com rubrique "Certificats". Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo **NF** - **Aciers pour béton armé** et le numéro de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
TRH Liège Rue de l'île Monsin 107 4020 Liège	ALAHYANE YOUSSEF Tél : +3243460119 E-mail : a.youssef@trh-be.com	TRH Liège Rue de l'île Monsin 107 4020 Liège

ACIERS CERTIFIÉS

Nom de l'acier : TRH
Norme de référence : NF A 35-080-2
Nuance : B500A
Forme de livraison : Treillis soudés
Diamètres : 6 à 10 mm (couples de diamètres inclus dans la norme uniquement)
Résistance à la fatigue : -
Marquage : L'origine et la nuance du treillis sont identifiées au moyen de l'étiquetage.



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.com • info@afcab.com

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les aciers qui portent la marque  - **Aciers pour béton armé** délivrée par l'**AFCAB** :

ont fait l'objet d'une évaluation initiale qui a établi que le produit est conforme aux prescriptions énoncées dans la norme NF A 35-080-2 et aux spécifications complémentaires décrites dans le Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur

- ▶ Limite d'élasticité : ≥ 500 MPa (valeur caractéristique), ≥ 475 MPa (valeur minimale).
- ▶ Rapport R_m/R_e : $\geq 1,05$ (valeur caractéristique), $\geq 1,03$ (valeur minimale)*.
- ▶ A_{gt} : $\geq 2,5\%$ (valeur caractéristique), $\geq 2\%$ (valeur minimale)*.
- ▶ Masse linéique : $\pm 4,5\%$.
- ▶ Adhérence : Voir les valeurs de la norme NF A 35-080-2 reprises dans la procédure AFCAB D3.3 (Cf. www.afcab.com rubrique documents pour la certification).
- ▶ Résistance au cisaillement des assemblages soudés : $\geq 25\%$ de la limite d'élasticité nominale du fil le plus gros.
- ▶ Tolérances sur les dimensions : longueur et largeur $\pm$ max (25 mm ; 0,5%) et espacements $\pm$ max (15 mm ; 7,5%).

* : valeurs réduites pour le diamètre 5 et 5,5 mm

résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions du Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur,

ont une origine identifiable.

Avertissement : Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées.

Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.

CARACTÉRISTIQUES OPTIONNELLES CERTIFIABLES

Voir le détail des options certifiées par le titulaire dans le chapitre « aciers certifiés » :

- ▶ Résistance à la fatigue : 2 millions de cycles de sollicitation correspondant à une contrainte maximale de $\sigma_{max} = 60\%$ de la limite d'élasticité et une étendue de variation de contrainte $2\sigma_a$ de 100 MPa, conformément au §7.3.4 de la norme NF A 35-080-2.



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.com • info@afcab.com